

Lecture de l'Accord du Gouvernement Di Rupo sous l'angle pauvreté

Dans le domaine socioéconomique, l'Accord de gouvernement conclu en décembre 2011 poursuit de grands objectifs relatifs à la réduction des dépenses, au relèvement du taux d'emploi et à la lutte contre la fraude fiscale et sociale. Le Service de lutte contre la pauvreté a réalisé une lecture approfondie de l'Accord et des réformes proposées, en étudiant leurs effets potentiels sur les personnes pauvres.

« La pauvreté est un cercle vicieux : elle entraîne un non-respect des droits fondamentaux de ceux qui y sont confrontés et en est aussi la conséquence. Lutter contre la pauvreté demande d'instaurer les conditions de l'exercice effectif, par tous, des droits proclamés », explique Françoise De Boe du Service de lutte contre la pauvreté. « Au travers de la lecture de l'Accord de gouvernement se pose la question de savoir si ces réformes mènent à une plus grande effectivité des droits fondamentaux. »

L'analyse proposée dans la note repose sur les réflexions menées lors des concertations régulières menées par le Service, avec des acteurs de terrain, publics ou privés, concernés par la pauvreté. Elle fait également de nombreuses références au Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, l'actualisation de celui-ci figurant dans l'Accord.

Parce que la pauvreté est multidimensionnelle, l'exercice porte sur l'ensemble de l'Accord de gouvernement (Partie II. Réformes socioéconomiques), et pas uniquement sur les points explicitement dédiés à la lutte contre la pauvreté. De nombreuses thématiques (emploi, énergie, santé, pension, pouvoir d'achat, justice...) sont abordées, toujours avec la même préoccupation : ces réformes renforcent-elles les leviers de lutte contre la pauvreté ou, au contraire, les affaiblissent-elles ?

Vous pouvez consulter le document '**Lecture de l'Accord du Gouvernement fédéral**' sur le site web du Service de lutte contre la pauvreté <http://www.luttepauvrete.be/publicationsservicenotes.htm>